

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9491**

Intitulé

MASTER : MASTER Arts, lettres et langues – mention: arts - spécialité: musicologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I	Recteur de l'académie, Président de l'université d'Aix-Marseille I

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

133 Musique, arts du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

.

Les compétences associées sont :

1- Identifier une problématique pertinente au vue de la thématique choisie

Développer une argumentation

Recueillir, structurer les éléments et supports disponibles sur le sujet

Analyser et synthétiser les données

Mener des travaux de recherche et analyser les résultats obtenus compte-tenu des hypothèses de départ

2- Rédiger les rapports, publications, mémoires de travaux de recherche

Présenter, expliciter et argumenter les avancées scientifiques et les travaux de recherche

Valoriser les résultats obtenus auprès des différents partenaires et acteurs culturels

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Maîtriser l'histoire de la Musique

Connaître l'histoire de l'Art

Maîtriser les concepts en esthétique et en sciences de l'Art

Pratiquer une langue étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence en langues

Faire preuve de créativité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Enseignement et recherche si poursuite d'étude

Culture

Communication

Pratiques artistiques (création personnelle et diffusion)

Enseignant-chercheur,

Enseignant en école de musique,

Médiateur culturel au sein d'une institution publique ou d'une structure conventionnée,

Entrepreneur de spectacles.

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1301 : Mise en scène de spectacles vivants

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

K2105 : Enseignement artistique

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

PARCOURS MUSIQUE ET MUSICOLOGIE (RECHERCHE)

MASTER 1 - Semestre 1 - 30 ECTS (*commun aux deux parcours*)

UE MUS Q1 Théorie et pratique des arts 12 ects

UE MUS Q2 Savoirs fondamentaux 6 ects

UE MUS Q3 Savoirs et savoir-faire en situation 12 ects

MASTER 1 - Semestre 2 - 30 ECTS (*commun au deux parcours*)

UE MUS R1 Esthétique et analyse musical 12 ects

UE MUS R2 Musique et sciences humaines 1 6 ects

UE MUS R3 Musique et sciences humaines 2 6 ects

UE MUS R4 Rédaction d'un mémoire 6 ects

MASTER 2 - Semestre 1 - 30 ECTS

UE MUS S1 Enseignements transversaux 6 ects

UE MUS S2 Recherche, langues, expression 6 ects
 UE MUS S3 Recherche et formation dans le domaine spécifique 12 ects
 UE MUS S4 Préparation du mémoire de recherche 6 ects
 MASTER 2 - Semestre 2 - 30 ECTS
 MUS T1 Approche critique du mémoire de recherche 6 ects
 MUS T2 Réalisation du projet et soutenance de mémoire 24 ects
PARCOURS CREATION, PRODUCTION ET DIFFUSION MUSICALE
 MASTER 1 - Semestre 1 - 30 ECTS (*commun aux deux parcours*)
 UE MUS Q1 Théorie et pratique des arts 12 ects
 UE MUS Q2 Savoirs fondamentaux 6 ects
 UE MUS Q3 Savoirs et savoir-faire en situation 12 ects
 MASTER 1 - Semestre 2 - 30 ECTS (*commun aux deux parcours*)
 UE MUS R1 Esthétique et analyse musicale 12 ects
 UE MUS R2 Musique et sciences humaines 1 6 ects
 UE MUS R3 Musique et sciences humaines 2 6 ects
 UE MUS R4 Rédaction d'un mémoire 6 ects
 MASTER 2 - Semestre 1 - 30 ECTS
 UE MUS S1 Esthétique des arts, création musicale et environnement artistique 12 ects
 UE MUS S2 Ecriture, techniques de communication, langues 6 ects
 UE MUS S3 Réglementation, réseaux et politique culturelle 6 ects
 UE MUS S4 Management culturel et gestion 6 ects
 MASTER 2 - Semestre 2 - 30 ECTS
 UE MUS T1 Organisation et gestion du spectacle 6 ects
 UE MUS T2 Stratégie d'exploitation. Théorie et pratique de la programmation 6 ects
 UE MUS T3 Stage en résidence 6 ects
 UE MUS T4 Mémoire professionnel et réalisation d'un spectacle 12 ects

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 60 %enseignants chercheurs + 40% professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Néant
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants titulaires de la filière +PAST
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Commission pédagogique
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Enseignants, professionnels, représentant de la formation continue et président de la commission pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002
 Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Habilitation n° 20081022

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Université d'Aix-Marseille I

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Île-de-France - Paris (75) [PARIS]

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille Saint-Charles]

Université de Provence (Aix-Marseille I) - 3, place Victor Hugo 13331 Marseille CEDEX 03

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Aix en Provence (Site Schumann)

Historique de la certification :

Possibilités d'accord avec L'ENSATT/NACRE (Lyon) en vue d'un diplôme d'administration et de production

Convention CREPUQ (universités québécoises et université d'Ottawa) pour le Master 1

Conventions Erasmus (université d'Hildesheim, Allemagne, et université d'Edimbourg, Royaume uni)